
N°3.3 Pluriactivité et agriculture : incidences juridiques, fiscales et sociales

FORMATION COLLECTIVE INTER-CABINETS

Objectifs :

Au-delà de l'intérêt économique pour vos clients, vous devez être en mesure de proposer les solutions juridiques les plus adaptées à la mise en œuvre de leurs projets et appréhender au mieux les incidences fiscales et sociales des différents schémas d'organisation.

Pré-requis :

Disposer d'une expérience significative dans la gestion des dossiers agricoles. Maîtriser les règles de base en droit rural.

Durée : 1 jour

Animateur : Avocat

Tarif par participant :

428 € HT + 64 € HT forfait organisation = 590,40 € TTC

Date :

08/01/2020 - PARIS 26 rue de Mogador 75009

Autres Dates :

21/01/2020 - NARBONNE (11) - proposé par [FORMEGA](#)

30/01/2020 - DIJON (21) - proposé par [IRF BFC](#)

FORMATION PRIVATISÉE INTRA-CABINET

Vous avez la possibilité d'organiser cette formation en intra dans votre cabinet pour 4 060 € HT, soit **4 872 € TTC** la journée.

Les frais de déplacement, d'hébergement et repas de l'animateur, sont en sus.

L'organisation est à votre charge (réservations salle, restauration, chambre d'hôtel de l'animateur...)

Le support de formation sera facturé par participant 45 € HT.

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Vous êtes forcément concerné : environ un agriculteur sur trois est en situation dite de pluriactivité ! En réponse à ce mouvement de fond, cette formation vous donne les clés dans le domaine juridique, fiscal, social, économique. Elle vous plonge également dans le concret avec des schémas d'études adaptés.

CONTENU

INTRODUCTION - RAPPEL DES LIMITES DES DÉFINITIONS DE L'ACTIVITÉ AGRICOLE (JURIDIQUE,

FISCALE, SOCIALE)

CONSÉQUENCES DE LA PLURIACTIVITÉ

■ Au plan fiscal :

- Impôt sur le revenu,
- Impôt sur les sociétés,
- TVA,
- Impôts locaux,
- Droits d'enregistrement...

■ Au plan juridique :

- CFE,
- RCS,
- Droit des sociétés,
- Statut du fermage,
- Contrôle des structures,
- Urbanisme,
- Entreprises en difficulté...

■ Au plan social :

- Régime des salariés et non-salariés,
- Pluriactivité

■ Au plan économique :

- Aides à l'installation,
- Autres aides économiques

ÉTUDES DE SCHÉMAS SPÉCIFIQUES AVEC LEURS DIVERSES INCIDENCES JURIDIQUES, FISCALES ET SOCIALES

■ Développement de structures de commercialisation ad-hoc

■ Agro-tourisme

■ Production d'énergie

PÉDAGOGIE / MOYENS D'ÉVALUATION

Exposé, échanges et étude de cas pratiques à partir des connaissances du formateur.

Source URL: <https://formation.uneca.fr/pluriactivite-et-agriculture-incidences-juridiques-fiscales-et-sociales>